



## Dette : Lloyd George versus les soviets

Partie 11 du feuilleton : Centenaire de la révolution russe et de la répudiation des dettes

Par [Eric Toussaint](#)

Mondialisation.ca, 15 septembre 2017

[CADTM](#) 4 septembre 2017

Région : [Russie et CEI](#)

Thème: [Économie](#), [Histoire](#), [société et culture](#)

En séance plénière, Lloyd George fit une réponse qui en dit long :

« La Russie peut d'une manière abondante obtenir des secours, mais si elle veut les obtenir, il ne faut pas qu'elle s'y prenne de cette façon, et qu'elle ait en quelque sorte l'air de faire exprès de provoquer et d'outrager les sentiments, appelez les préjugés, les sentiments de la vaste majorité des gens (...)

J'ai parlé de préjugés. Je vais vous en citer deux ou trois, puisqu'ils ont été foulés aux pieds dans votre mémorandum du 11 mai. En Europe occidentale, lorsqu'un homme vend des marchandises à un autre, il a un préjugé curieux : il aime à être payé. Un autre préjugé est celui-ci : si un homme prête de l'argent à son voisin, sur sa demande, contre promesse de remboursement, il s'attend à ce qu'on le rembourse. Voilà encore un autre préjugé : si ce voisin vient le trouver et lui demande encore des secours, naturellement le premier lui demande : « Est-ce bien dans votre intention de me rembourser ? Remboursez d'abord ce que je vous ai prêté ». Si à cela l'emprunteur répond : « Mes principes ne me permettent pas de payer », si étrange que cela puisse paraître à la Délégation russe, cet occidental est tellement plein de préjugés que, très probablement, il ne voudra pas prêter de nouvelles sommes d'argent. Ce n'est pas une question de principe - je sais ce que sont les principes révolutionnaires - mais en dehors de la Russie, qu'est-ce vous voulez, il y a de drôles de gens, avec de drôles d'idées ! Et si vous voulez avoir affaire à nous, il faut nous prendre comme nous sommes. Ce sont là des idées que nous avons en quelque sorte sucées avec le lait, que nous avons héritées de générations d'ancêtres honnêtes et laborieux, et ici je désire avertir la délégation russe qu'il ne faut pas qu'elle s'attende, dans cette route que nous allons prendre ensemble vers la paix finale, à ce que nous laissions tomber froidement nos préjugés sur le bord de la route. Ces préjugés, ces idées, elles plongent leurs racines profondément dans le sol de l'Europe occidentale. Il y a des milliers d'années qu'elles y sont enracinées. (...) Quand vous écrivez à quelqu'un pour obtenir de nouvelles sommes d'argent, ce n'est pas véritablement le moyen de réussir que de consacrer la plus grande partie de votre lettre à une savante dissertation pour justifier la doctrine de la répudiation des dettes. Ce n'est pas cela qui vous aidera à obtenir des crédits. C'est peut-être une doctrine très sûre, mais cela n'est pas diplomatique. (...) En terminant, je voudrais vous implorer, parlant comme un homme qui a toujours été en faveur de cette idée d'aller au secours de cette noble nation, de lui demander, quand elle viendra à La Haye, de ne plus chercher à fouler aux pieds nos idées d'Occident. » |1|

La réponse de Tchitcherine :

Après avoir déploré d'avoir « été empêchés de poser devant la Conférence la question du désarmement », il répond à Lloyd George : « M. le Premier Ministre de la Grande Bretagne me dit que si mon voisin m'a prêté de l'argent, je dois le lui payer, eh bien j'y consens en l'espèce, cherchant la conciliation, mais alors j'ajoute que si ce voisin a fait irruption chez moi et, ayant tué mes fils, a brisé mon mobilier, a brûlé ma maison, il doit commencer au moins par me rétablir ce qu'il a détruit. » |2|

Il faut préciser également qu'au cours de la négociation sur le reste de l'agenda de la conférence de Gênes, la délégation soviétique est intervenue à plusieurs reprises pour que des décisions soient prises afin d'organiser un désarmement général. La France avait réagi de manière violente en refusant purement et simplement que ce point soit mis en discussion. Pour le gouvernement de la France, il était hors de question de réduire les dépenses d'armement. Bien sûr, cette orientation était à cent lieues de celle du peuple français, mais on avait affaire à un gouvernement de droite belliciste qui dirigeait son agressivité à la fois contre l'Allemagne et contre la Russie (sans parler des peuples colonisés). En 1921, la France avait encore essayé de mettre sur pied une alliance avec la Roumanie (qui avait annexé la Bessarabie, une partie du territoire de l'ancien empire russe) et la Pologne dirigée contre la Russie soviétique. La France envisageait de déclarer conjointement avec ces deux pays la guerre à la Russie soviétique |3|.

Par ailleurs la délégation soviétique proposait que toutes les nations soient invitées à la conférence de Gênes, il fallait notamment que les peuples colonisés puissent être représentés directement. Les organisations ouvrières auraient dû également être invitées. La délégation soviétique critiquait les propositions générales en matière économique.

Tchitcherine déclara que

« Le chapitre VI du Rapport de la Commission économique, qui a trait au travail, s'ouvre par la constatation générale de l'importance du concours des travailleurs pour la restauration économique de l'Europe. Cependant, nous ne trouvons point ce qui serait le plus nécessaire aux travailleurs, nous n'y trouvons aucune mention de la législation de protection ouvrière, en dehors de la question du chômage ; nous n'y trouvons non plus aucune proposition concernant les coopératives, quoique ces dernières soient un instrument de premier ordre pour l'amélioration des conditions du travailleur. Il est regrettable au plus haut degré, qu'au cours des travaux de la première Sous-commission les propositions relatives aux coopératives aient été écartées. Mais il y a plus encore : l'article 21, qui mentionne les conventions de la Conférence du travail de Washington, prive ces conventions d'une grande partie de leur importance pratique en consacrant le droit des participants à ne pas les ratifier. Ce fait que la Délégation russe s'est efforcée d'écarter, s'explique par le désir de certains Gouvernements, comme la Suisse, de ne pas adopter la journée de huit heures. La Délégation russe considère la journée de huit heures comme le principe fondamental du bien-être du travailleur, et elle élève une objection formelle contre la latitude explicitement donnée aux Gouvernements de ne pas l'appliquer. » |4|

Devant l'échec des négociations à Gênes, les puissances invitantes et la Russie se mirent d'accord pour se revoir un mois plus tard, à La Haye, afin d'essayer de réaliser un accord de la dernière chance. Le rendez-vous eut lieu mais aboutit également à un échec le 20 juillet

1922. La France et la Belgique, soutenues cette fois dans les coulisses par Washington qui était absent, avaient durci encore un peu plus leur position [5].

**Eric Toussaint**

Partie 1 du feuilleton : [Russie : La répudiation des dettes au cœur des révolutions de 1905 et de 1917](#)

Partie 2 : [De la Russie tsariste à la révolution de 1917 et à la répudiation des dettes](#)

Partie 3 : [La révolution russe, le droit des peuples à l'autodétermination et la répudiation des dettes](#)

Partie 4 : [La révolution russe, le droit des peuples à l'autodétermination et la répudiation des dettes](#)

Partie 5 : [La presse française à la solde du tsar](#)

Partie 6 : [Les titres russes ont eu une vie après la répudiation](#)

Partie 7 : [Le grand jeu diplomatique autour de la répudiation des dettes russes](#)

Partie 8 : [En 1922, nouvelle tentative de soumission des Soviets aux puissances créancières](#)

Partie 9 : La contre attaque soviétique : le traité de Rapallo de 1922

Partie 10 : [À Gênes \(1922\), les contre-propositions soviétiques face aux impositions des puissances créancières](#)

Partie 11 : Dette : Lloyd George versus les soviets

Partie 12 : La réaffirmation de la répudiation des dettes débouche sur un succès

## Notes

[1] *Op. Cit.*, p. 118.

[2] *Op. Cit.*, p. 140

[3] Voir Carr, T. 3, p. 355.

[4] Gênes, *Op. Cit.*, p. 92.

[5] Carr, t. 3, p. 436-440.eric

Articles Par : [Eric Toussaint](#)

## A propos :

Eric Toussaint docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, porte-parole du CADTM international et membre du Conseil scientifique d'ATTAC France. Il est l'auteur des livres, *Capitulation entre adultes : Grèce 2015, une alternative était possible*, Syllepse, 2000, *Le Système Dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Les liens qui libèrent, 2017 ; *Bancocratie*, ADEN, Bruxelles, 2014 ; *Procès d'un homme exemplaire*, Éditions Al Dante, Marseille, 2013 ; *Un coup d'œil dans le rétroviseur. L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui*, Le Cerisier, Mons, 2010. Il est coauteur avec Damien Millet des livres *AAA, Audit, Annulation, Autre politique*, Le Seuil, Paris, 2012 ; *La dette ou la vie*, Aden/CADTM, Bruxelles, 2011. Ce dernier livre a reçu le Prix du livre politique octroyé par la Foire du livre politique de Liège. Il a coordonné les travaux de la Commission pour la Vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015 par la présidente du Parlement grec. Cette commission a fonctionné sous les auspices du parlement entre avril et octobre 2015.

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)